



## Compte rendu partiel et partiel du CTL de décembre 2020. Partie 2/4

Par Fabien DUBOST  
Elu titulaire en CTL pour FO DGFIP 27.

### Relocalisation d'une antenne de SIE à Pont-Audemer : un dossier complexe et encore en chantier.



Il y a au moins trois questions sur ce dossier : la dé-métropolisation de SIE, le devenir des personnels sur place à Pont-Audemer, les travaux sur le bâtiment du Centre des Finances Publiques devant accueillir l'ensemble.

#### 1. Que-est que la Direction entend par dé-métropolisation ?



Un SIE va s'installer à Pont-Audemer, d'ici deux ans. Les agents de ce SIE travailleront exclusivement au service des entreprises d'un département « métropolisé », c'est à dire, vraisemblablement, un département de la région île-de-France.

Ce SIE ne travaillera donc pas pour les entreprises du bassin d'emploi de Pont-Audemer. Le Maire de la commune de Pont-Audemer, qui réclame haut et fort un service pour « ces » entreprises l'a-t-il compris ?

#### 2. Que vont devenir les agents en poste à Pont-Audemer ?

La agents des SIE du département « source » seront prioritaires en mutation pour rejoindre le SIE « cible » à Pont-Audemer. Ensuite, un mouvement national aura lieu pour affecter des agents sur les autres postes disponibles. Nous sommes loin, également, de la priorité à donner aux agents travaillant déjà sur Pont-Audemer. Ce que nous regrettons.

**A FO DGFIP 27, nous militons pour que les agents en poste sur Pont-Audemer bénéficient d'une priorité d'affectation sur ces postes.**



La Direction a évoqué la possibilité d'un rattachement fonctionnel de l'antenne de Pont-Audemer à ce service. Pourquoi pas ? A FO DGFIP27, nous suivrons ce dossier avec attention, car beaucoup d'agents de Pont-Audemer souhaitent rester sur place. Et cela pourrait pérenniser l'antenne locale.

Le précédent de nos collègues de la publicité foncière de Pont-Audemer nous rend particulièrement prudents sur des promesses de la Direction. Et encore plus si ces promesses sont lointaines et nébuleuses.

### 3. Quels travaux vont-être effectués sur le bâtiment ?

Le bâtiment domaniale de Pont-Audemer était tout en haut de la liste de la Direction locale pour des travaux complets d'aménagements, isolation et désamiantage. En septembre dernier, la Direction a fait un gros dossier pour le plan de relance de l'économie, en mettant en avant ce site.

Comme syndicat, FO s'était engagé sur ce dossier, car le bâtiment de Pont-Audemer nous semblait aussi une priorité sur les deux aspects : isolation et désamiantage.

Mais vous avez pu le constater : Pont-Audemer ne fait pas parti des sites retenus dans ce cadre. Fin novembre, nous avons appris que le site ne ferait pas l'objet de travaux financés par ce plan de relance.



La Direction nous présente, très succinctement, un projet de demande de crédits pour des travaux moins ambitieux. Nous attendons les documents de travail sur ces projets, et regrettons un projet à minima sur ce site.

**Pour FO DGFIP 27, la présence de nos services publics à Pont-Audemer est une priorité : pour les agents sur place, comme pour les usagers.**

Et la mise en place d'un SGC à Pont-Audemer, au 1<sup>er</sup> janvier 2021, ne se fait pas avec la facilité voulue.

Nous viendrons, pour FO DGFIP 27, sur le site de Pont-Audemer en janvier 2021. Le sujet des mutations sera aussi à l'ordre du jour.

